



Nuisance activité industrielle dans quartier résidentiel

Par **capucine92**, le **24/04/2008** à **12:41**

Bonjour, j'habite un quartier résidentiel où le calme règne (pas de trafic routier, aucune nuisance sonore) et une société vient de s'y installer, il en résulte les nuisances quotidiennes suivantes : va-et vient de petits camions (5 ou 6) tout au long de la journée, les camions se garent sur les trottoirs pour charger et décharger du matériel, des outils (volumineux) et ce dès 7 heures du matin.

Que sommes nous en droit de faire? Quels sont les droits de cette entreprise? Peut-on avoir une activité industrielle/commerciale dans un quartier qui ne l'est pas (il n'y a rien dans mon quartier , aucun commerce.) Je suis preneur de toutes vos infos/ expériences sur le sujet.
MERCI